

GAUCHEBDO

SUCESSEUR DE LA «VOIX OUVRIÈRE» FONDÉE EN 1944 • WWW.GAUCHEBDO.CH

N° 46 • 13 NOVEMBRE 2020 • CHF 3.-

Interview: Santé, armes, extrémisme, l'Amérique perd pied
page 5



Le GSsA lance une torpille contre le marché des armes
page 4



IL FAUT LE DIRE...

Qui va payer la facture hospitalière?

Cette question, on n'ose plus la poser dans la seconde vague pandémique. Nos hôpitaux font désormais face à un nombre plus élevé de patients qu'au pire moment de ce printemps. Et pourtant, pour ces établissements, l'addition liée au Covid était déjà de 2 milliards début octobre. Elle va forcément s'aggraver aujourd'hui.

La note est due en partie aux surcoûts liés à la prise en charge des patients Covid +. Ceci avec les précautions supplémentaires nécessaires pour protéger le personnel et les autres patients. Mais elle s'explique également par le manque à gagner lié au report des hospitalisations non urgentes, singulièrement en chirurgie. On touche là à l'absurdité de notre système de santé. Les assurances ne veulent pas entendre parler de participation au déficit, car elles ne payent que pour les prestations fournies.

Les caisses-maladie restent assises sur leurs milliards de réserve. Et vont encore les augmenter. Cette pandémie a eu ainsi comme conséquence une diminution de prestations médicales et paramédicales. Ceci dans les hôpitaux et le secteur ambulatoire (env. 30% pour ce dernier). Comble du cynisme, les assurances ont même osé décider une augmentation moyenne de 0.5% des primes maladie pour 2021. Avec l'aval de l'OFSP. De même, la Confédération n'est pas prête à participer. Elle argue que la santé est de la compétence des cantons. Cela même si son grand argentier, Ueli Maurer, annonce un déficit budgétaire pour 2021 d'un peu plus de 3 milliards de francs. Soit moins de 4%. Donc à relativiser au vu de la crise actuelle.

Les cantons rechignent aussi à mettre la main à la poche. Même si leurs finances sont globalement saines. Ils font pression sur les hôpitaux qui comme l'Ensemble hospitalier de la Côte ont annoncé pendant l'été un «plan d'économies exceptionnel» pour atténuer les effets d'un déficit certain. On sait ce que cela signifie dans une «entreprise» où les coûts salariaux sont forcément importants. Ce sont probablement les employé.e.s qui trinqueront si la résistance n'est pas forte, alors même qu'on les applaudissait ce printemps. Ou on cherchera à les faire payer via une réduction de salaire. Comme le propose le canton de Genève. Quelle indécence!

Nous vivons une crise sanitaire exceptionnelle et grave. Il faut que des règles de financement de la Covid soient définies. Mais aussi une garantie de déficit suffisante du système hospitalier afin d'affronter la pandémie. Ceci de manière à lui laisser toute l'énergie requise pour se focaliser sur sa fonction première. À savoir fournir les soins de manière équitable à toute la population. Quitte à faire participer les assurances à cette mission vitale.

Bernard Borel

Un tri en question aux Hôpitaux

SUISSE • Devant la poussée pandémique, des décisions cruciales affectent l'admission aux soins intensifs. Face aux «estimations» de vie ou de mort notamment, voici certains éléments du débat pour l'accès aux soins en temps de pénurie de places.

Une importante seconde vague Covid déferle en Europe. Le 11 novembre, la Suisse dénombre 6000 nouveaux cas et 200 morts en 24 heures selon l'Office fédéral de la santé publique. Parmi les régions fortement impactées, plusieurs cantons romands. Genève est le plus durement touché. Vient ensuite Fribourg et le Valais. Si jusqu'à présent, les transferts de patients ont permis d'utiliser les ressources hospitalières de cantons alémaniques, ceux-ci ne sont pas à l'abri de la déferlante.

Nos autorités politiques et médicales pourraient avoir à prendre des décisions, dont la gravité semble inversement proportionnelle à leur présence dans le débat public. (Malgré la suppression d'opérations électives, la collaboration de cliniques, l'effort de l'armée soulignés par le Service sanitaire coordonné de la Confédération, la tension s'accroît au 11 novembre face à l'afflux de malades hospitalisés, ndr).

Péril hospitalier

Le pic d'hospitalisation du printemps dernier est dépassé. L'usage de tests antigéniques rapides pour Covid-19 (résultat en 15 minutes), a débuté lundi à Lausanne, mardi à Fribourg et mercredi à Genève. Bien qu'il existerait une marge de manœuvre à l'échelle du pays, des cantons connaissent une situation de saturation hospitalière. Le 3 novembre, une alerte critique est venue du Centre hospitalier universitaire Vaudois. Le CHUV a commencé à adresser les malades pouvant l'être dans les hôpitaux alémaniques connaissant un afflux moins important, en augmentant ses capacités d'accueil pour des futurs patient.e.s.

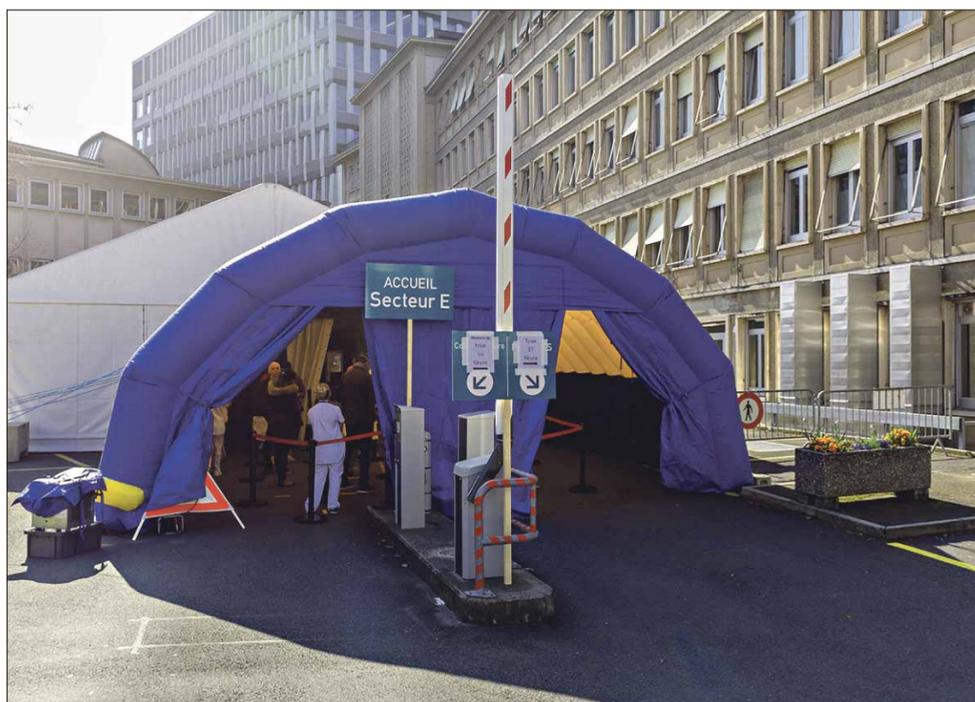
Samedi, au tour des Hôpitaux universitaires Genevois (HUG) de tirer la sonnette d'alarme. «Pour garantir le maintien de soins de qualité au plus grand nombre de personnes sévèrement atteintes par le Covid-19, les HUG ont transféré trois patient.e.s vers les Hôpitaux universitaires de Zurich et Berne», apprenait-on par communiqué. Dimanche soir, la RTS révélait qu'à ce stade, c'était plus de 30 transferts de «patients Covid» déjà réalisés. Devant les prémices d'un possible «cataclysme sanitaire», la question de la pénurie de personnel, locaux et matériel de soin se pose.

Des feux et des vies

Pour apporter un éclairage, le 19h30 (RTS. 8.11) a interviewé la médecin et bioéthicienne Samia Hurst, l'une des auteur.e.s. des dites «directives de triage». A ses yeux, «on doit tenter de sauver le plus grand nombre de personnes possible, tout en respectant la valeur égale de la vie de chacun». D'où un tri en trois catégories et autant de couleur de sémaforos.

Vert, la personne s'en tire «sans avoir la priorité». Rouge, les chances de s'en sortir «sont faibles avec ou sans... les soins intensifs. Non prioritaire, la personne est alors en «fin de vie, ce seront des soins palliatifs.» Orange signifie indécis. Ainsi les «chances sont suffisamment bonnes». Le patient peut être prioritaire. Au final «des patients dont la chance (de survie) est faible mais qui auraient peut-être eu cette chance, en d'autres situations» ne l'auront pas dans cette situation de «ressources très rares».

À propos de cette situation sanitaire, l'Association de défense et de détente de tou.te.s les retraité.e.s et



La tente de tri pour les tests devant les HUG à Genève.

Louis Brisset

futur.e.s retraité.e. (AVIVO) forte de ses 10'000 membres explique: «Les personnes âgées doivent maîtriser leur destin et exercer leur responsabilité au même titre que les autres groupes sociaux. Toute politique teintée de 'condescendance' est révélatrice en fait d'une certaine forme de mépris et débouche sur un risque inacceptable d'infantilisation».

Pour la saturation hospitalière, l'AVIVO avertit: «Si le tri venait à s'imposer dans les perspectives de soins, celui-ci ne doit pas être déterminé a priori par l'âge, mais par l'évaluation de la balance chances de guérison/risques, hors de tout acharnement thérapeutique et dans le respect prioritaire du confort des patient.e.s. Il convient en effet de rappeler que si ce dilemme se pose toujours lorsqu'il est question de soins, en raison d'une conjoncture tendue, il risquerait ici d'être posé de manière inadmissible: la pénurie de places devenant seule déterminante par rapport à la problématique de chances de guérison».

Porte-parole de 1,7 million personnes handicapées dans notre pays, Inclusion Handicap (IH) dénonce le renforcement des critères de «triage» en cas de pénurie par l'Académie suisse de sciences médicales (ASSM). Ces critères se fondent sur une «échelle de fragilité». D'après IH, il conduirait à ce que les personnes handicapées soient exclues des soins intensifs plus souvent que la moyenne.

Le cas des personnes handicapées

Concrètement, cette «échelle» mesure la «fragilité» d'un individu. De 1, pour une personne «très en forme», à 9 désignant une espérance de vie inférieure à 6 mois. Elle compte plusieurs niveaux. «A» signifie des lits de soins intensifs sont disponibles mais où les capacités sont limitées. «B» égal plus de disponibilités.

Or pour IH, dans le premier cas pour une personne de plus de 65 ans, un «score» de fragilité égal

ou supérieur à 7 représenterait un «critère de non-admission» aux soins intensifs. Or, celui-ci définit, «une fragilité sévère», soit «une complète dépendance en matière de soins personnels», et pourrait selon IH, s'appliquer à des personnes handicapées sur la base de leur dépendance à l'égard de l'assistance d'un tiers. Dans le deuxième cas («B»), une personne du même âge pourrait se voir refuser l'admission à partir d'«une fragilité modérée». A savoir des personnes «nécessitant de l'aide dans leurs activités extérieures et dans l'entretien de leur maison... ou encore une assistance minimale pour s'habiller». Pour IH, cela concernerait des personnes handicapées, moins relativement à leur état de santé, que sur leur situation de dépendance.

Face, à ces craintes d'exclusion des soins intensifs, les organisations faitières IH et Agile.ch, demandent que les situations de handicap excluent l'usage de «l'échelle de fragilité». Elles exigent que l'ASSM les implique, tout comme le Bureau fédéral de l'égalité des personnes handicapées, dans la révision des critères d'admission en unité de soins intensifs.

Brutalité pandémique

Dans ce contexte très grave, l'AVIVO prévient: «La violence de la pandémie risque de mettre à mal de façon irréversible le 'vivre ensemble' et le contrat social.» Elle conclut en soulignant que «l'irruption du Covid dans notre monde moderne et mondialisé est révélatrice d'un manque flagrant d'anticipation dans la mise en place de politiques et d'équipements adaptés à ces nouveaux défis. Les soins, la santé et le social ne peuvent en aucun cas être ramenés ou réduits à une image de coûts». Serait-ce parce que soins santé et social ont été réduits à des coûts, des métaphores «infantilisantes» et des réponses télévisuelles courtes que nous affrontons désormais des choix cornéliens?■

Jorge Simao

Finance et climat, l'accord impossible?

SUISSE • Sur la base d'une enquête concernant 179 établissements financiers, l'Office fédéral de l'environnement estime qu'ils ne sont pas en phase avec les objectifs de l'Accord de Paris.

Il ressort de notre enquête que des progrès ont été réalisés depuis 2017 (date du premier test selon les normes internationales Pacta), mais que l'objectif n'est toujours pas atteint si la Suisse souhaite jouer un rôle de premier plan dans le domaine des flux financiers durables», écrit l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

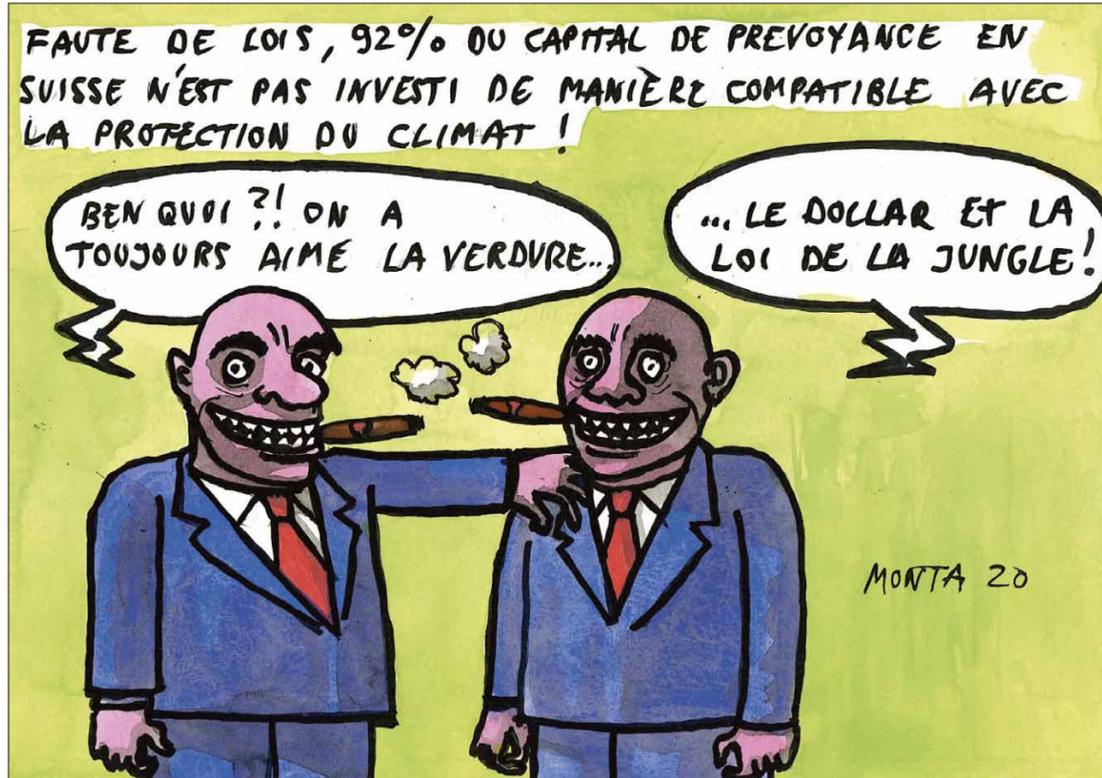
L'étude a été menée auprès de 179 établissements financiers suisses et leurs portefeuilles (106 fonds de pension, 31 banques, 24 assurances et 14 gestionnaires d'actifs) représentant environ 80% du marché. Les sommes en jeu se montent à 2000 milliards de francs, dont 1300 milliards en actions cotées et 700 en obligations d'entreprise. Outre les investissements dans les énergies polluantes, environ la moitié de tous les immeubles détenus directement par des investisseurs institutionnels ont été soumis au test de compatibilité climatique.

Résultats inquiétants

Entre 3 et 5% de la valeur des portefeuilles analysés sont investis dans l'extraction de pétrole, gaz et charbon. 80% des participants investissent dans des sociétés minières. Dans l'ensemble, la place financière suisse investit quatre fois plus de moyens dans des entreprises produisant de l'électricité à partir de sources fossiles que dans celles en générant grâce à des sources renouvelables. Il faudrait faire mieux selon l'OFEV et mettre plus d'argent dans les énergies renouvelables ou la mobilité électrique.

Progrès minimes

Il en va de même dans le secteur immobilier. 70% des immeubles appartenant à des propriétaires institutionnels, qui fonctionnent toujours



au pétrole ou au gaz. «Même si la majorité des participants respectent déjà la valeur limite de 20 kg d'émissions de CO₂ par mètre carré de surface de référence énergétique...», la moitié de tous les participants dépasseraient la limite plus stricte de 15 kg de CO₂/m² mise en œuvre à partir de 2028, si aucune mesure de remplacement et de rénovation de chauffage n'a lieu», calcule l'OFEV, qui en appelle à des efforts plus conséquents.

«Les caisses de pension prévoient actuellement de passer des combustibles fossiles aux systèmes de chauffage basés sur les énergies renouve-

lables dans 30% de leurs bâtiments. Par contre, les autres acteurs du secteur financier ont fait état de telles mesures seulement dans 1 à 2% de leurs biens», déplore l'Office. Celui-ci relève aussi que la production de ciment représente 1 à 2% de la valeur investie dans les portefeuilles suisses.

Quant à elles, les associations pro-climat en appellent à des règles plus strictes. Déplorant des «progrès minimes», Greenpeace exige des mesures plus contraignantes et demande l'arrêt immédiat des investissements dans les entreprises produisant ou utilisant des combustibles fossiles. L'ONG veut aussi que les

banques et les compagnies d'assurances se fixent des objectifs climatiques contraignants et que leur réalisation soit vérifiée de manière indépendante.

Échec du Conseil fédéral

Pas en reste, l'Alliance Climatique Suisse (ACS), qui ne soutiendra pas le référendum contre la nouvelle Loi CO₂, dénonce l'échec de la politique actuelle du Conseil fédéral et de ses mesures volontaires. «L'approche de laisser-faire qui prévalait jusqu'ici doit être remplacée par une gestion active. Les institutions financières doivent être obligées de divulguer les émis-

sions de gaz à effet de serre qu'elles financent. Les banques, les compagnies d'assurances, les gestionnaires d'actifs et les fonds de pension doivent définir des plans d'action contraignants pour garantir que leurs activités sont respectueuses du climat», revendique Christian Lüthi, directeur de l'Alliance climatique.

AVS/AI/APG contre le climat

Regroupant 90 associations actives dans la protection du climat, l'ACS demande aussi au Conseil fédéral et aux responsables politiques d'intégrer immédiatement et intégralement dans le droit suisse des dispositions de l'UE. Celles relatives à une meilleure gestion des risques financiers liés au climat et à la réorientation des flux financiers. L'UE demande notamment que les acteurs des marchés financiers publient sur leur site web des informations sur leurs politiques en matière d'intégration des risques de durabilité dans leur processus de décision d'investissement.

Dans sa propre enquête sur le rating climatique des 110 caisses de pension (01.11.2020), l'ACS montrait que 92% du capital de prévoyance n'était pas investi de manière compatible avec la protection du climat. Étaient notamment pointés du doigt la Suva, le Fonds de compensation AVS/AI/APG, les caisses de pension des cantons du Jura, de Neuchâtel, de Fribourg ou des CFF, mais aussi celles d'UBS, de Novartis, de Nestlé, Ringier ou TX Group (ex-Tamedia). Seule une douzaine d'entre elles recevait un satisfecit. Ainsi la Caisse de pension Migros, celle du Canton de Lucerne ou la fondation de prévoyance alternative, Nest. Bref, l'horizon est loin d'être dégagé. ■

JDr

Un pourcent pour la culture

NEUCHÂTEL • La Fédération neuchâteloise des actrices et acteurs culturels (FNAAC) lance une initiative pour qu'un pourcent du budget cantonal soit attribué à la culture, soit près de deux fois la participation actuelle.

Fondée en janvier 2019, la FNAAC défend les intérêts du domaine culturel et souhaite qu'une plus grande partie du budget cantonal y soit allouée. Sur Neuchâtel, les professionnel.le.s de la culture sont depuis longtemps habitués à recevoir peu de soutien de la part du canton – malgré un développement important depuis les années 2000, à l'instar du Neuchâtel Fantastic Film Festival (NIFFF), de Festi'Neuch, de la Plage des Six Pompes ou du Laboratoire Autogéré de Création (LAC), autour desquels la vie neuchâteloise s'est construite. La diversité des activités proposées par des professionnel.le-s passionné.e-s et motivé.e-s est en effet impressionnante, malgré le manque voire l'absence de rémunération. Le comité déplore ainsi le fait que «le soutien de l'Etat a stagné durant ces vingt ans, avec pour résultat une augmentation au-delà du raisonnable de la part de bénévolat exigée des actrices et acteurs culturels professionnels. La situation de nombre d'entre eux est précaire».

Gestion de crise inadaptée

Ceci étant la situation «normale», la crise sanitaire touche le domaine de plein fouet et l'aide du canton est devenue une urgence. La FNAAC a lancé le 23 octobre dernier une initiative «pour 1% culturel», demandant au canton d'attribuer 1% de son budget au développement culturel.

Une solution particulièrement nécessaire dans le contexte actuel, mais également viable dans le temps car il permettrait de soutenir considérablement les projets et d'obtenir une rémunération digne au-delà de la crise du Covid-19.

Pour une politique culturelle viable

L'argumentaire de l'initiative informe également de la situation du canton au niveau suisse: «notre canton se retrouve dix-neuvième au classement intercantonal des soutiens à la culture; soit le dernier Romand, suivi seulement par les cantons de Suisse centrale. Selon l'OFS, la part moyenne des dépenses cantonales pour la culture est de 1.9% des budgets. À Neuchâtel, elle est de 0.57% seulement!».

Le 2 novembre, l'annonce de la fermeture des restaurants, cafés et lieux de loisirs sous 48 heures est l'ultime coup de massue: sans soutien immédiat, ce nouveau gel des activités sera destructeur pour les acteurs et actrices culturels qui survivent déjà péniblement depuis mars. Dans un communiqué de presse, la FNAAC décrit en effet les difficultés pour les professionnels de la culture, souvent employés en CDD ou sur mandat, d'accéder aux aides de la Confédération et demande l'ouverture d'un fond cantonal afin de soutenir celles et ceux qui n'ont pas pu les obtenir.

Qu'il s'agisse d'un musée cantonal, d'un

centre culturel ou d'un techniscéniste, ce sont actuellement les communes, La Loterie Romande et les fondations et entreprises privées qui financent le plus la culture. Un long travail de recherche de fonds est ainsi laissé à chaque entité.

Ce fonctionnement démontre la fragilité de la politique culturelle du canton, qui normalise les coupes budgétaires et les solutions pansements depuis plus de vingt ans et délègue le soin de trouver une issue aux acteurs et actrices culturels. Le potentiel créatif et la gestion de notre patrimoine sont ainsi plombés par le manque de ressources, ce à quoi l'on remédie par l'emploi de stagiaires non-rémunérés et/ou d'apprenti.e.s. L'activité culturelle et la transmission de notre histoire reposent ainsi en grande partie sur du travail bénévole.

En temps de crise, les conséquences de cette situation sont graves et également portées par les individus. Mais la précarisation de ce domaine est devenue si habituelle qu'elle semble normale à ses professionnel.le.s, et les empêche souvent de se mobiliser pour leurs droits. La FNAAC représente ainsi un exemple de mise en commun important, à encourager, soutenir et développer. ■

Léa Aligizakis

Pour plus d'informations à ce sujet et signer l'initiative, visitez fnaac.ch

IMPRESSUM

Société d'édition de Gauchebdo
25, rue du Vieux-Billard, 1205 Genève
Amanda Ioset, présidente

Rédaction
redaction@gauchebdo.ch
022 320 63 35

Joël Depommier, rédacteur en chef,
Jorge Simao, rédacteur,
Bertrand Tappolet, correcteur et rédacteur,
Stéphane Montavon, dessinateur

Administration
Jordan Willemin, administration@gauchebdo.ch

Abonnements
abo@gauchebdo.ch
www.gauchebdo.ch/abo

CCP 12-9325-6

Publicité
tarifs et informations sur www.gauchebdo.ch/tarifs-publicitaires

Maquette
Solidaridad Graphisme, 1204 Genève

Impression
Pressor, 6, route de Courroux, 2800 Delémont

Parution
Gauchebdo paraît 40 fois par année

**Gauchebdo
a besoin de votre
soutien**

CCP: 12-9325-6

Torpille contre le business des armes

SUISSE • Le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) part en campagne en faveur de son initiative contre le commerce de guerre.

L'initiative exige que la Banque nationale suisse (BNS), les caisses de pensions et les fondations renoncent à investir dans des entreprises productrices de matériel de guerre. Trois questions sur des points chauds du texte à Thomas Bruchez, secrétaire politique de l'association.

La loi fédérale sur le matériel de guerre (LFMG) contient une interdiction de financer le matériel de guerre prohibé, c'est-à-dire les armes nucléaires, biologiques et chimiques, celles à sous-munitions et les mines antipersonnel. Votre initiative n'est-elle pas redondante? **THOMAS BRUCHEZ** Le cadre légal actuel n'est pas suffisant. Si le financement direct est interdit, le financement indirect ne peut être sanctionné que lorsque les tribunaux prouvent qu'il a servi à contourner cette interdiction de financement direct. Ce qui est impossible dans la pratique. Aujourd'hui, la BNS investit 1,5 milliard et l'ensemble des banques 8,8 milliards dans des entreprises actives aussi dans la production d'armes nucléaires. Ce même cadre légal ne prohibe pas non plus le financement de la production d'armes conventionnelles ou légères, pourtant utilisées dans la majorité des cas de violations de droits humains.

Pour le Conseil fédéral, votre initiative pénalise les PME suisses, «qui produisent notamment des pièces détachées pour les entreprises d'armement». Votre opinion? Il faut tout d'abord rappeler que les investissements de la BNS et des caisses de pension sont



Selon le GSsA, la BNS investit 1,5 milliard dans l'industrie d'armement internationale.

réalisés sur la base des grands indices boursiers internationaux. On y trouve de grandes compagnies d'armement étrangères comme Boeing, Lockheed Martin ou Raytheon, mais pas d'entreprises helvétiques. De plus, la loi suisse définit de manière extrêmement précise ce que l'on entend

par matériel de guerre. Conséquence de cette définition, les entreprises qui usinent des produits à usage mixte ou des pièces détachées comme des vis ne sont pas concernées par notre initiative.

Notre texte stipule aussi que seules les entreprises, dont plus de 5% du chiffre d'affaires annuel

est généré par la production de matériel de guerre, sont concernées par cette interdiction de financement. En résumé, les entreprises suisses ne seraient touchées que de manière extrêmement marginale par notre initiative. C'est l'industrie internationale de l'armement qui est visée.

Comment la BNS ou les banques pourront-elles vérifier la licéité de leurs investissements, alors que bien des fonds en action cumulent des participations assez opaques dans divers secteurs?

Les grands indices boursiers mondiaux comme le Dow Jones, avec sa variante ESG (désignant «l'investissement environnemental social et de gouvernance», ndr), proposent déjà des indices de durabilité liés à des critères économiques, environnementaux et sociaux, qui incorporent l'exclusion des producteurs d'armement. Par screening (ou filtres d'investissements permettant de sélectionner les entreprises sur des critères éthiques pour créer un univers d'investissement particulier, ndr), il est aussi possible d'analyser la teneur des portefeuilles d'actions.

Sur le marché, il existe déjà une importante offre de fonds qui excluent les entreprises qui font plus de 5% de leur chiffre d'affaires dans l'armement. De plus, notre initiative poussera le monde financier à s'adapter et à proposer encore davantage de possibilités d'investissements de ce type. De nombreuses études montrent que les investissements durables ont des rendements égaux, voire supérieurs aux fonds conventionnels. ■

Joël Depommier

Management féminin toxique et tyrannique aux TPG

GENÈVE • 19 employés du secteur administratif des TPG ont demandé l'intervention de l'inspection du travail (OCIRT). Ils dénoncent des pressions de deux hauts cadres et un «climat de terreur». La secrétaire syndicale Valérie Solano est en première ligne.

L'affaire est grave. «Les plaignants dénoncent des attitudes tyranniques et colériques de deux dirigeantes, dont l'une de haut rang. Dans le département de cette dernière, l'absentéisme était de 14% en juillet. Elle vient de l'Administration cantonale où elle n'a pas laissé que des bons souvenirs. On peut parler de graves atteintes à la santé. Les employés en arrêt maladie sont systématiquement contactés. On les culpabilise ou on les menace de les renvoyer au médecin-conseil, voir au psychiatre-conseil», relate Valérie

Solano, secrétaire syndicale du Syndicat du personnel des transports (SEV). «Dans un premier temps, nous avons saisi le groupe de confiance pour mettre les choses à plat. Mais comme cela n'a rien donné, nous avons saisi l'inspection du travail», précise encore la syndicaliste.

Suspension exigée

Durant le temps de l'enquête, qui débouchera sur un rapport communiqué incessamment à la régie, le SEV demande que les cadres incriminé.e.s soient suspendue.e.s. Ces

personnes œuvreraient dans les secteurs RH et marketing, vente, communication de l'entreprise, comptant environ 70 employé.e.s. «Il est important de connaître l'ampleur de ces atteintes et de tout faire de protéger les employés», explique un membre d'une commission de surveillance de l'entreprise. Il ne s'avoue guère surpris par cette affaire. «On parle depuis plusieurs mois déjà de dysfonctionnements dans le secteur de l'administration. J'attends avec impatience le rapport intermédiaire de l'OCIRT pour connaître la teneur des

témoignages et celle des accusations», souligne-t-il encore.

Inaction directoriale

Pour l'heure, la direction des TPG s'est fendue d'un communiqué interne tout de suite après un premier article de presse paru dans la TdG (6.11.20). «La direction vient de communiquer à l'interne qu'elle prend l'affaire au sérieux. Mais en même temps elle réitère sa confiance aux personnes incriminées sans annoncer de mesures d'enquête. A l'heure où les affaires de harcèlement

sexuel et/ou psychologique font la Une des médias romands, l'inaction coupable des dirigeants des TPG est irresponsable», accuse Valérie Solano.

«Si ce management affecte actuellement l'ensemble des travailleurs de l'administration, il se diffuse dans toute l'entreprise. Les employés du technique ou de la conduite en arrêt-maladie sont licenciés alors qu'auparavant la régie cherchait des solutions de réinsertion», précise encore Valérie Solano. ■

JDr

Une récolte difficile au temps du Covid



Récolter des signatures pour des référendums ou initiatives n'est pas une sinécure en temps de pandémie. «L'Etat a décrété l'état de nécessité et demande à chacun.e. le respect strict des distances sociales. Comment permettre d'exercer les droits politiques dans ces conditions? Il faudrait allonger les délais pour le dépôt des signatures ainsi qu'un soutien à la diffusion à tout le corps électoral des listes de signatures et des argumentaires des comités référendaires et d'initiative», dénonce Tobia Schnebli, membre du PdT. Contre mauvaise fortune, il a décidé avec quelques camarades de se vêtir de pied en cap une combinaison spéciale Covid-19 pour faire signer les référendums contre la construction de la Cité de la Musique à Genève et la nouvelle loi fédérale sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT). TSi

Une commémoration en comité réduit, mais motivé



C'est en petit comité du fait du Covid-19 que les militant.e.s de la gauche et des syndicats ont commémoré cette semaine les événements du 9 novembre 1932, qui avaient vu, dans une période marquée par la montée du fascisme, l'armée tirer sur la foule genevoise, tuant 13 personnes. Représentant du PdT Forlan Badel, a relevé que les atteintes aux libertés et aux acquis continuaient de plus belle que ce soit aux Etats-Unis, en France, en Pologne ou en Suisse. Mettant en cause le capitalisme, protégé par l'appareil d'Etat, il a demandé à continuer la lutte «sans compromis». Pour sa part, Danielle Parmentier, membre du comité d'Unia en appelle à renforcer les mesures contre les licenciements et à revaloriser les salaires de celles qui sont en première ligne dans la santé ou la vente durant cette épidémie. Thomas Bruchez du Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) et Lydia Schneider Hausser (PSG) sont aussi intervenus, avant que les militant.e.s., après lecture des noms des victimes de 1932, ne déposent des œillets au pied du monument de commémoration de la tragédie, en face de l'Université. JDr

Vingt ans après, le taux unique?

VAUD • Le POP relance son idée d'un taux unique d'impôts communaux.

Le Canton n'en finit pas de se déchirer sur la «facture sociale», renommée récemment «participation à la cohésion sociale», en réalité participation des communes au budget de l'État pour des prestations comme le revenu d'insertion (RI) ou les bourses d'études et d'apprentissage. Récemment, un accord a été trouvé entre les protagonistes visant à restituer une part de la facture sociale au canton, mais l'Association des communes vaudoises (ADCV), qui regroupe 71 communes plutôt bien loties, a décidé de lancer une initiative pour que le canton reprenne intégralement le coût de cette facture. «Cette reprise (liée à une hausse de l'impôt cantonal, ndlr) se ferait avec une bascule du point d'impôt équivalente pour les communes, ce qui fait que les communes pauvres risquent d'être pénalisées dans la manœuvre, alors que les communes riches, elles, y gagneront», estime Karine Clerc, municipale POP à Renens.

Le parti pointe aussi l'énorme dispa-

rité persistante des taux d'imposition entre les communes malgré la mise en place d'un système péréquatif. La fourchette va de 46 à 84. «Cette inégalité est un frein énorme à l'autonomie des communes. Beaucoup d'entre elles n'ont pas les moyens de répondre aux besoins de la population, par exemple en termes de création de places de crèches ou d'autres types de prestations pour les personnes âgées», a témoigné Karine Clerc, à l'occasion d'une conférence de presse. «Il est normal que les coûts de la facture sociale soient répartis entre toutes les communes, mais ces dernières ne sont pas dans une situation égale», a-t-elle encore précisé.

Un système clair et équitable

Fort de ce constat d'échec des péréquations et «pour pallier l'injustice fiscale du canton», le parti a décidé de relancer son idée de taux d'impôts communaux unique, qui avait l'objet d'une initiative populaire en 2000. «Bien que rejetée par le peuple, le texte avait été approuvé dans les grands

centres urbains comme Lausanne ou Yverdon-les-Bains», a rappelé Jean-Paul Dudit, initiateur de l'initiative d'antan. Ce mardi, le renanais Vincent Keller, député POP, a déposé une initiative parlementaire allant dans ce sens. Celui-ci passera en commission et fera l'objet d'un débat en plénum. L'idée est que chaque contribuable paie son impôt communal au taux de 68, et que l'entier de la somme soit redistribué aux communes selon des critères objectifs garantissant que deux collectivités publiques de même importance puissent solliciter leurs contribuables selon le même taux, équitablement. «Ce système est simple, transparent, équitable, stable, facile à comprendre et non manipulable. Son but est double. Il garantit l'équité et de la stabilité financière aux communes, ce qui renforcera la cohésion cantonale et facilitera les collaborations intercommunales. Il rétablira la justice fiscale pour les contribuables, dont 2/3 verront leurs impôts diminuer», souligne le POP. ■

JDr

Alliés, mais pas trop!

JURA • Tant à gauche qu'à droite, les partis ont été plutôt discrets sur leur soutien aux candidat.e.s du parti «allié».

Lors du second tour de l'élection du Gouvernement, le chrétien-social David Eray a sauvé son siège avec près de 40% des suffrages aux côtés des quatre autres sortant.e.s (2 PS, 1 PDC, 1 PLR). Pourtant, c'était le seul candidat qui ne bénéficiait pas du soutien d'un autre parti et l'électorat de son parti dépasse à peine 10%. Sixième au premier tour, il a bénéficié d'un grand sursaut franc-montagnard pour maintenir un ministre de ce district, mais aussi d'un nombre important de voix d'électeurs de gauche qui ne voulaient pas d'une majorité de droite au Gouvernement, surtout que le second candidat PDC, Stéphane Babey, représentait plutôt l'aile droite de son parti. Mais cela n'explique pas tout.

A droite, PLR et PDC ont certes décidé d'appeler à voter l'un pour l'autre, mais dans le Jura, il y a encore des tabous politiques: le PDC ne peut pas appeler à voter PLR en le nommant, et vice-versa. Ainsi le PLR a

recommandé de voter pour son candidat et «les autres candidats de droite et du centre droit» et le PDC pour «les candidats du PDC et de la droite», tout cela sans nommer le(s) candidat(s) de l'autre parti! Les électeurs de ces partis ne devaient pas tous être au courant de cette alliance, ou du moins, n'ont de loin pas tous suivi la recommandation, car le score de Stéphane Babey (PDC non élu) est nettement inférieur au pourcentage de l'électorat de droite.

Pas de dynamique d'union à gauche

Les Verts, comme CS-POP, avaient appelé à soutenir l'ensemble des cinq candidat.e.s de gauche dès le premier tour, ce que n'avait pas voulu faire le PS. Lors du congrès qui suivit ce premier tour, le PS s'est décidé à soutenir aussi la candidate verte, Céline Robert-Charrue Linder. Mais cette info ne s'est trouvée qu'à l'intérieur d'un article plus général dans le *Quotidien jurassien* (sans sous-titre à ce sujet) et dans quelques bulletins d'information

du moment dans les médias audiovisuels. Ensuite, «silence radio!» On ne trouve l'expression de ce soutien dans aucun communiqué, tract ou publicité du PS, et non plus sur le site internet. Et lorsque le *Quotidien jurassien* demande aux candidat.e.s quelle composition gouvernementale ils ou elles souhaitent, les deux socialistes n'évoquent pas la candidature verte et une éventuelle majorité de gauche, à part peut-être une allusion indirecte de Rosalie Beuret. En revanche, la candidate verte a répondu qu'elle souhaitait siéger avec les deux socialistes. Mais dans leurs communiqués, les Verts s'en sont aussi tenus au soutien à leur candidate. Bien sûr, on ne peut pas affirmer qu'avec une union dès le premier tour Céline Robert-Charrue aurait été élue, mais ses résultats auraient été nettement meilleurs et auraient ainsi généré de plus grands espoirs pour la gauche lors de prochaines échéances. ■

Jean-Pierre Kohler



LA CHRONIQUE FÉMINISTE

L'Espoir côté femmes

Après l'insoutenable suspense des élections américaines, l'attitude de plus en plus écœurante de Trump, qui ne reconnaît pas sa défaite et semble avoir le projet d'appeler ses «troupe» à la violence, cela faisait du bien d'assister à la joie des démocrates. Cette joie a rempli en quelques minutes les rues désertes de Washington. Elle a touché celles et ceux qui dansaient devant l'estrade dressée pour le discours du nouveau président dans sa ville de Wilmington (Delaware). Mercredi matin, quand j'ai appris à la radio que la vague bleue annoncée n'avait pas eu lieu et que Trump se déclarait vainqueur, j'ai déprimé. Je voyais 4 longues nouvelles années avec ce monstre et son pouvoir de nuisance à la tête des USA. Je me disais que le monde ne s'en relèverait pas. J'étais encore plus effondrée quand je voyais les républicains fêter leur «héros», puis hurler «Arrêtez le décompte!», comme si les votes républicains étaient plus valables, légaux que ceux des démocrates. Devant ces excès, j'ai tremblé pour la démocratie.

Samedi à 17h30 (heure suisse), CNN, puis la plupart des chaînes, ont annoncé la victoire de Joe Biden. Ce fut un immense soulagement et des manifestations de joie. A 2h20, je me suis réveillée, j'ai allumé la télé, et j'ai vu la rayonnante Kamala Harris, vêtue de blanc. «Je suis la première femme, la première femme noire qui devient vice-présidente des États-Unis, mais je ne serai pas la dernière. C'est un exemple pour les filles de ce pays.» Elle a dressé un portrait de Joe Biden, empathique, rassembleur, à l'écoute, l'exact opposé de l'autre. A son tour, le 46^e président des États-Unis a parlé: «Je serai le président de tous les Américains.» Sa première préoccupation sera la lutte contre la Covid. Il réintègrera le Traité de Paris sur le climat, et l'OMS. Sa femme Jill le soutiendra et, engagée, ne se contentera pas de sourire, comme la gravure de mode Melania.

En l'écoutant, en regardant les deux familles rassemblées, en admirant les feux d'artifice, je me disais que, certes, Biden sera un président apaisant, qui va tenter de guérir (*to heal*) un pays blessé, mais à 78 ans, c'est le président américain le plus âgé. L'énergie dont on a besoin, c'est Kamala Harris qui l'incarne. Elle crevait l'écran. Elle ne fera pas de la figuration, mais s'occupera de dossiers importants. Et sa vice-présidence sera un tremplin pour devenir, peut-être, la première présidente des USA. Brillante, elle a été procureure générale de Californie de 2011 à 2017, elle est sénatrice pour la Californie au Congrès depuis 2017.

D'autres femmes comptent dans les instances étasuniennes. Nancy Pelosi, 80 ans, présidente de la Chambre des représentants, qui a su tenir tête à Trump. Dommage que la grandissime Ruth Badr Ginsburg ne soit plus là, estimée de tous, juge de la Cour suprême de 1993 à sa mort, le 18 septembre 2020 à 87 ans, juste et libérale, notamment sur l'égalité des sexes et le droit à l'avortement. Malgré son testament, où elle demandait d'attendre l'élection, Trump a nommé à sa place Amy Coney Barrett, 48 ans, hyper-réactionnaire...

Une autre femme de pouvoir: Elizabeth Warren, née en 1949, est une femme politique et universitaire américaine, membre du Parti démocrate, elle siège au Sénat depuis le 3 janvier 2013 pour le Massachusetts. À 16 ans, elle remporte une bourse grâce à ses capacités oratoires pour l'université George-Washington. Ex-professeure à Harvard, où elle est spécialisée en droit du commerce; elle est l'une des personnalités les plus citées dans ce domaine. Sous la présidence de Barack Obama, elle devient assistante à la Maison-Blanche et conseillère spéciale au secrétaire du Trésor des États-Unis pour le Bureau de protection des consommateurs en matière financière. Elle fait partie des «100 personnalités les plus influentes» du *Time* en 2009, 2010 et 2015. *The National Law Journal*, en 2010, la nomme parmi les «quarante avocats les plus influents de la décennie».

Après Bernie Sanders et Barack Obama, l'ex-candidate à la présidentielle américaine Elizabeth Warren a déclaré en avril 2020 son soutien à Joe Biden dans la course à la Maison-Blanche. Elle va certainement lui demander de prendre des décisions pour davantage de justice, notamment envers les plus démunis.e.s. De même que deux autres femmes: Alexandria Ocasio-Cortez, d'origine latine, née en 1989, devenue en 2018 la plus jeune élue au Congrès. Elle se réclame du socialisme démocratique de Bernie Sanders, qu'elle a soutenu, avant de se ranger derrière Biden. Et Ilhan Omar, née en 1982, élue à la Chambre des représentants en 2018, première femme musulmane, avec Rashida Tlaib. Elles aussi ont soutenu Biden, elles aussi réclameront plus de justice.

Parmi les femmes qui donnent de l'espoir dans ce monde de brutes, citons les prix Nobel de la paix Ellen Johnson Sirleaf, première femme élue au suffrage universel à la tête d'un État africain (Liberia), Malala Yousafzai, la jeune Pakistanaise qui a échappé à une tentative d'assassinat en 2012, âgée de 15 ans, parce qu'elle s'était opposée aux talibans qui voulaient interdire la scolarisation des filles. Prix Nobel de la paix 2014 à l'âge de 17 ans, elle en est la plus jeune lauréate. Sans oublier Esther Duflo, prix Nobel 2019 d'économie. Elle est une pionnière d'expériences de terrain. Sous son impulsion, ce genre de méthode devient courant dans les agences d'aide au développement et à la Banque mondiale. L'hebdomadaire américain *The New Yorker* la qualifie «d'intellectuelle française de centre gauche qui croit en la redistribution et qui souscrit à la notion optimiste que demain sera peut-être mieux qu'aujourd'hui.»

Mais la meilleure de toutes, la plus grande malgré son jeune âge, c'est Greta Thunberg, née en 2003. Durant l'été 2018, à 15 ans, elle proteste devant le Parlement suédois contre l'inaction face au changement climatique, puis lance la grève scolaire pour le climat. Le mouvement se propage sur toute la planète. En 2019, il y eut plusieurs manifestations multivilles coordonnées, impliquant plus d'un million d'étudiant.e.s chacune. Pour éviter de voler en avion, elle navigue jusqu'en Amérique du Nord, où elle assiste au sommet des Nations Unies sur l'action climatique de 2019. Dans son discours, elle prononce son «How dare you?» («Comment osez-vous?»), devenu célèbre.

Pour moi, elle est à mettre sur le même pied que Gandhi, Martin Luther King ou Nelson Mandela. Trois modèles qui ont transformé un pays et les mentalités. Peut-être que Greta changera le monde...

Huguette Junod

Santé, armes, extrémisme: l'Amérique perd pied

ÉTATS-UNIS

Après le résultat très serré du scrutin présidentiel Chris Townsend, issu du syndicat des transports publics engagé avec la gauche et le mouvement progressiste, livre son analyse et ses craintes.

À quoi attribuez-vous l'échec de la stratégie anti-Trump de Joe Biden?

CHRIS TOWNSEND Le candidat démocrate a délibérément mené une campagne insipide, sans aspérité, en essayant d'écarter tout sujet qui pourrait décourager un vote sanction de Trump, y compris chez les électeurs républicains les plus conservateurs.

Le fait d'avoir tout misé sur le rejet du président en exercice a joué un rôle finalement très contre-productif. Pour une raison essentielle: cela l'a conduit à donner le sentiment qu'il menait une campagne plus que consensuelle, dénuée de contenus saillants auxquels les électeurs auraient pu s'identifier. Biden n'a pu ainsi s'extirper de l'image du candidat qui a la préférence des milieux d'affaires et d'une petite élite politico-intellectuelle. Cela me rappelle, sur bien des aspects, l'élection d'il y a quatre ans. La candidate démocrate de l'époque, Hillary Clinton, avait mordu la poussière, car elle souffrait d'exactement des mêmes travers.

Sur tous les sujets sensibles du moment, Biden a été incapable d'avancer des propositions suffisamment convaincantes pour rassembler la classe moyenne et les salariés travailleurs. Dans le monde dans lequel j'évolue, celui des syndicats, nous avons eu les pires difficultés à nous faire entendre sur le fait que le bulletin Biden devait s'imposer. Pourtant, toute la direction de l'AFL-CIO était sur cette ligne.

La transformation du système de santé, un sujet brûlant alors que les États-Unis enregistrent près de 250'000 morts du Covid-19, a-t-elle été esquivée?

Effectivement, cette question constituait sans doute la plus grosse épine dans le pied de Donald Trump. Et pourtant, Biden n'a pas vraiment



réussi à en profiter. Il faut une refonte complète du système, comme le propose Bernie Sanders quand il invoque «Medicare for All», un système d'assurance-santé public qui s'émancipe de la férule des assurances privées et ouvre à une couverture universelle pour les citoyens, quels que soient leurs revenus.

Les gens se voient envoyer des factures astronomiques de plus de 10'000 dollars dès lors qu'ils sont hospitalisés quelques jours. C'est insupportable, c'est la raison numéro un des faillites personnelles qui explosent. Et même quand ils ont souscrit une assurance privée, ils sont encore frappés au portemonnaie par le jeu des franchises.

Biden a tenu un discours très mièvre sur le sujet. Car il n'entend pas toucher à cet épouvantable système privé d'assurance qui est le nôtre. Tout au plus promet-il d'améliorer l'Obamacare, c'est-à-dire une réforme écrite de bout en bout par le lobby des assurances privées, consistant à mettre en place un crédit d'impôt pour que, vaille que vaille, davantage de personnes puissent se couvrir. Autrement dit: un soutien public qui profite surtout aux gros assureurs. C'est bien au-delà qu'il faut aller. Les membres de la campagne Biden ne l'ont pas compris. Pis, ils ont refusé avec la dernière énergie d'intégrer les propositions de Sanders.

La situation post-électorale très tendue n'exprime-t-elle pas le risque d'une évolution préfasciste?

Assurément. D'abord, il y a une accumulation d'armes dans ce pays absolument effrayante. Il y a des millions de flingues en circulation, des milices qui ont pignon sur rue. Et la tentation de régler les problèmes par la force s'est accrue. Notre situation me fait penser aux processus qui ont conduit, en Espagne, à la création des phalanges. Une société très militarisée, avec des groupes capables de se justifier par la religion, ou la croyance en je ne sais quel évangélisme. En Europe, vous avez, semble-t-il, aimé

cultiver l'image d'une société politique étatsunienne qui évolue en permanence autour du centre droit. Ce n'est plus vrai au moins depuis Nixon. Aujourd'hui, l'opposition passe entre la droite (Biden) et l'extrême droite (Trump).

On assiste cependant à l'émergence d'un mouvement clairement à gauche autour de Bernie Sanders, Cori Bush ou Alexandria Ocasio-Cortez. Cette gauche doit-elle rester dans la mouvance démocrate, ou n'a-t-elle plus d'autre choix que de s'en extirper?

C'est une question très importante. Sanders et ceux que vous évoquez se revendiquent socialistes. Il y a eu déjà de nombreuses tentatives de création d'une troisième formation, d'un parti du travail. Dans le passé, ces tentatives ont échoué. Pour une raison simple: notre système n'est pas démocratique. L'argent joue un rôle bien trop déterminant. Si vous n'en avez pas, vous n'existez pas. Des milliardaires comme le républicain Donald Trump ou le démocrate Michael Bloomberg sont propulsés tout en haut de l'échelle décisionnelle. Et le jeu démocratique est faussé.

Pourtant, il faudrait parvenir à trouver le moyen d'échapper à ce bipartisme corrompu. Non seulement pour l'avenir de la gauche, mais pour la préservation et l'émergence d'une véritable démocratie dans notre pays. Il faudrait pour cela que nos acteurs de gauche aient les reins très solides et sachent faire preuve d'une grande détermination pour nous frayer un chemin vers cette transformation révolutionnaire qui nous fait aujourd'hui tellement défaut, mais qui est si indispensable. ■

Bruno Odent

paru dans L'Humanité

La diplomatie «trumpienne» de Biden

ÉTATS-UNIS • Hors le retour dans l'accord de Paris sur le climat notamment, la diplomatie du nouveau président ne semble pas se dégager des cohérences stratégiques de son prédécesseur.

Les années Trump ont été portées par une redoutable cohérence géopolitique. La plupart des médias orphelins du modèle étatsunien n'en ont pas pris la mesure, tant ils se sont refusés à traiter la question hors du prisme de la personnalité fantasque du président sortant. Trump parti, une normalisation accélérée de Washington devrait s'imposer. Et pourtant, la géostratégie de Biden semble loin de se détourner de tous les tournants impulsés par son prédécesseur.

De «Make America Great Again» à «America First»

Sur le climat toutefois, la présidence Biden devrait insuffler une véritable différence. Le président élu tiendra sa promesse proclamée de faire revenir Washington dans les clous de l'accord de Paris au premier jour de son mandat, le 20 janvier prochain, sachant qu'il s'est engagé à «une transition» pour réduire les émissions record de CO₂ des États-Unis. Un certain regain de multilatéralisme est également attendu, avec un probable retour de Washington à l'Organisation

mondiale de la santé (OMS), comme une certaine détente sur la gestion de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Mais pour le reste, Biden promet d'inscrire le changement dans... la continuité. La méthode destinée à «rendre sa grandeur à l'Amérique» sera différente. Les objectifs n'en resteront pas moins très voisins. L'Amérique se doit «d'être devant et de mener la marche», a écrit Joe Biden, qui précise qu'aucune autre nation «n'aurait la capacité» d'agir ainsi parce qu'aucune ne serait bâtie sur «l'idée de liberté»¹. Les rapports avec la Chine, l'Europe ou le Moyen-Orient devraient être marqués par cette logique, a fortiori si l'on se dirige vers des compromis au sommet avec un Parti républicain toujours porté par le trumpisme.

Tensions avec Pékin, «normalisation atlantiste»

Les tensions avec Pékin pourraient même prendre un tour encore plus aigu. Barack Obama avait induit une stratégie dite du pivot faisant passer l'effort militaire du Moyen-Orient vers la mer de Chine. Trump n'a fait qu'accélérer cette

bascule. Les dirigeants démocrates n'ont pas caché leur accord avec sa guerre commerciale engagée contre les productions chinoises. Pis, ils manifestent volontiers un plus grand appétit d'intervention sur les litiges internes chinois qui fâchent, de Taïwan à Hong Kong, en passant par les Ouïgours. De la même façon, les tensions pourraient s'aggraver avec Moscou.

Avec les Européens, Washington ne devrait pas relâcher sa pression pour qu'ils continuent de s'inscrire dans une hausse continue de leurs financements de l'Otan. Cette démarche stratégique rejoindrait une «normalisation atlantiste» hautement désirée par plusieurs capitales du continent, en particulier par Berlin et les grands groupes exportateurs allemands. Ils en espèrent des retombées alléchantes après un retour à la case des négociations pour le lancement d'un traité Tafta de libre-échange transatlantique. ■

Bruno Odent

Paru dans L'Humanité

¹ Les engagements de politique extérieure de Joe Biden: *Why America Must Lead Again (Pourquoi l'Amérique doit diriger de nouveau)*.

La Squad renforce ses positions

Regroupées au Congrès sous l'appellation de «l'équipe (The Squad)», les quatre jeunes députées de l'aile gauche du Parti démocrate, Alexandria Ocasio-Cortez (New York), Ilhan Omar (Minnesota), Ayanna Pressley (Massachusetts) et Rashida Tlaib (Michigan) ont réussi à maintenir leur siège à Washington. Plus fort, ce groupe féministe de femmes de moins de 50 ans se voit renforcer. Elue dans le 16^e district de New York, Jamaal Bowman, ainsi que Cori Bush (1^{er} district du Missouri) et Marie Newman (3^e district de l'Illinois), qui défend le droit à l'avortement, le contrôle des armes à feu, le Green New Deal et Medicare, ont passé l'épaule et siègeront avec leurs devancières à la chambre des représentants. Même si, durant la dernière législature, les nombreuses propositions du Squad pour réformer le système de santé ou d'éducation, notamment en mettant fin aux prêts étudiants abusifs, n'ont pas passé la rampe, elles ne s'en laisseront pas conter. «Le changement prend du temps», affirmait Ilhan Omar dans les colonnes de *The Independent* en début d'année. ■

Réd.

Un Prix Nobel de la paix qui s'en va en guerre

AFRIQUE • Pendant que la presse internationale s'évertuait à compter si Biden avait obtenu 253 ou 264 délégués, un nouveau conflit armé surgit en Éthiopie entre le FPLT, qui a contrôlé la vie économique et politique du pays entre 1991 et 2018 et le gouvernement d'Abiy Ahmed. Une conclusion sanglante à deux ans de discours bellicistes.

Le 11 octobre 2019, l'Académie des vieux Norvégiens, qui s'octroie la responsabilité de décider qui fait avancer le monde, décide d'attribuer le prix Nobel de la paix au nouveau Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed. Ce dernier se voit récompensé pour ses efforts de réconciliation avec l'Érythrée, pays avec lequel l'Éthiopie se trouve dans une situation de «ni guerre-ni paix» depuis 2002. Arrivé au pouvoir en avril 2018, Abiy Ahmed surprend son monde en appelant à une résolution du conflit frontalier avec l'Érythrée. S'en suivent des embrassades entre le chef du gouvernement éthiopien et le président érythréen Isaias Aferwerki, la réouverture des lignes aériennes et des frontières entre les deux pays; et l'espoir d'une amorce de pacification dans cette Corne de l'Afrique qui vit dans un cycle de violence permanent depuis les années 1960.

La relation entre les gouvernements érythréen et éthiopien semble donner l'impression d'une lune de miel. Très vite, le président somalien Abdullahi Mohamed Formajo rejoint cette idylle, accentuant l'idée qu'une nouvelle ère est sur le point de débiter dans la partie orientale du continent. Cependant, sur le plan intérieur éthiopien, les prémisses de démocratisation entamées par Abiy Ahmed connaissent un brutal coup d'arrêt. Après avoir libéré des centaines de prisonniers politiques et accueilli en grande pompe des mouvements d'opposition exilés à l'étranger, le Premier ministre éthiopien est confronté à deux enjeux déterminants: les



Arrivé au pouvoir en 2018, Abiy Ahmed est en guerre ouverte avec la région du Tigray.

Bair175

conflits interethniques et la réaction des anciennes élites politiques du pays.

L'historique FPLT sur la touche

S'agissant des conflits ethniques, ils sont attisés par des prêcheurs de la haine et aboutissent à

des déplacements de populations, voire des massacres. Sans minimiser l'horreur de ces actes, cette dernière semaine voit émerger un point de rupture plus dramatique dans la relation entre Abiy Ahmed et les anciennes élites politiques éthiopiennes. Avant l'avènement

d'Abiy Ahmed, les mondes économique, militaire et politique éthiopiens étaient dominés par le Front populaire de libération du Tigray (FPLT). Cette organisation politico-militaire fondée en 1975 participe au renversement de la dictature du lieutenant-colonel Mengistu Hailemariam en 1991. En s'accaparant le pouvoir politique, les élites du FPLT marginalisent les autres secteurs de la population; et se voient rejetées sinon honnies par la population éthiopienne. Confrontées à des mobilisations massives de la jeunesse éthiopienne, elles consentent à se retirer de la tête du gouvernement fédéral.

Isolés du pouvoir central désormais entre les mains d'Abiy Ahmed, les anciens acteurs dominants du jeu politique éthiopien se retranchent dans la province septentrionale du Tigray, leur fief. D'un côté, le FPLT ne reconnaît pas la légitimité du nouveau Premier ministre. De l'autre, Abiy Ahmed et son gouvernement dépeignent l'ancienne organisation dominante comme sectaire voire terroriste. Après des mois de rhétorique belliciste entre le gouvernement d'Addis Abeba et les autorités de la région du Tigray, la presse éthiopienne annonce le 4 novembre dernier qu'une opération militaire vient de débiter contre le FPLT et ses milices. Deux jours plus tard, des avions des forces de défense éthiopiennes bombardent la région dissidente. Le Prix Nobel de la paix 2018 s'est transformé en chef de guerre en l'espace de deux ans, un destin qui rappelle celui d'un certain Barack Obama. ■

Paulos Asfaha

Jean-Luc Mélenchon officialise sa candidature

FRANCE • Le fondateur de la France Insoumise se lance pour la troisième fois dans la course à l'Élysée. Il conditionne tout de même une candidature «définitive» à l'obtention de 150'000 parrainages citoyens, et se présente en «pôle de stabilité» pour la gauche.

Jean-Luc Mélenchon a officiellement «proposé» sa candidature à l'élection présidentielle de 2022, ce dimanche 8 novembre sur TF1. Le leader de la France Insoumise, déjà candidat en 2012 et en 2017, a cependant assorti sa candidature définitive d'une condition: obtenir 150'000 parrainages de citoyens, une «investiture populaire», depuis une plateforme internet qui vient d'être mise en ligne nousommespour.fr. Sur le plateau du 20 heures de TF1, le député de Marseille a d'abord critiqué le gouvernement pour sa gestion de la pandémie de Covid. Ils n'ont «tiré aucune leçon du confinement précédent», a-t-il dénoncé, fustigeant

«la pagaille» et regrettant que cela engendre «beaucoup de souffrances» pour les Français. «Il faut qu'on commence à réfléchir à des alternatives au confinement. Il faut toujours prévoir, planifier, arrêter croire que les choses vont se faire toutes seules».

Interrogé sur sa candidature à la présidentielle, Jean-Luc Mélenchon l'a justifiée ainsi: «Quand tout va mal, et que ça semble être nuit noire pour beaucoup de gens qui ne trouvent leur compte dans la brutalité de cette société, il faut allumer une lumière pour qu'on se dise il y a un bout au tunnel, on peut faire autrement». Concedant qu'il n'était pas «sympathique» pour tout le

monde, il a néanmoins affirmé l'être «pour des millions de braves gens. Donc oui, je propose ma candidature». Le président du groupe des députés insoumis souhaite également mettre en avant «l'harmonie des êtres humains et de la nature», que représente selon lui le programme *l'Avenir en commun* qu'il avait déjà porté lors de l'élection présidentielle de 2017, «au lieu de passer notre temps à discuter de religion».

Il a également justifié sa volonté d'obtenir 150'000 parrainages. «Je mets la barre là où j'ai l'intention de la mettre dans une loi. Je commence à populariser et entretenir cette idée que les citoyens puissent investir un

candidat». La France Insoumise compte en effet déposer un projet de loi instaurant ce parrainage citoyen en plus des 500 parrainages d'élus déjà en vigueur pour valider toute candidature à l'élection présidentielle.

«Des mois de pagaille»

Interrogé sur les velléités de candidature parmi les insoumis, il a assuré que la FI ne comptait pas d'autre volontaire mais a jugé que son mouvement comptait «beaucoup de talents. S'ils en avaient fini avec moi, il y en aura d'autres». «Bienvenue à tous ceux qui veulent participer à cet engagement», a-t-il ajouté. Jean-Luc Mélenchon a égale-

ment souligné que «la société est dans une impasse. 2022 c'est une occasion d'innover, de faire différemment, d'abolir la monarchie présidentielle». Quant à ses relations avec la gauche, le député de Marseille a estimé que «toutes les organisations ont décidé d'avoir un candidat», précisant que selon lui, «des mois qui vont venir seront des mois de pagaille». Hors de question d'attendre donc le concernant: «il y en a marre d'aller aux élections pour élire le moins pire. Il est temps d'avancer. Je suis un pôle de stabilité. Pire que tout serait la confusion». ■

Diego Chauvet

Paru dans *L'Humanité*

Les traités de tous les dangers pour les paysans

LIBRE-ÉCHANGE • En vue de la votation sur l'Accord de partenariat économique entre les États de l'AELE et l'Indonésie du 7 mars 2021, une association de paysans indonésiens, le Serikat Petani Indonesia (SPI), alerte sur les risques de ce traité.

Avec d'autres organisations de la société civile en Indonésie, le SPI (affilié à Via Campesina) a formé une coalition contre ce traité de libre-échange, organisant des manifestations de rue ou envoyant une lettre de protestation au président de la République d'Indonésie.

Traité désastreux

«Les accords de libre-échange sont des concepts qu'il faut rejeter et auxquels il faut résister car ils mènent les paysans à la pauvreté. L'importation de produits agricoles et alimentaires porte préjudice aux paysans, alors que

les grandes entreprises des secteurs de la production et de la distribution renforcent leur pouvoir. En outre, dans les pays liés par l'accord, la gestion traditionnelle des semences, telle que pratiquée par les communautés agricoles, ainsi que la souveraineté alimentaire seront complètement érodées», affirme Zainal Arifin Fuad, secrétaire général du SPI.

Pour l'Indonésie, ce traité serait une catastrophe selon le SPI, d'autant plus que le projet de loi dit Omnibus vient juste d'être adopté. Voulu par président Joko Widodo, libéral musulman élu en 2019 et grand allié des puissants

milieux d'affaires qui ont contribué à sa réélection, celle-ci vise à réduire la bureaucratie. Comment? En amendant des dizaines de lois existantes touchant à l'environnement, la fiscalité, le droit du travail et les normes environnementales pour favoriser les investissements étrangers.

Loi anti-environnementale

«La loi concerne aussi le droit de propriété immobilière pour les étrangers ou la réduction des obligations et des sanctions pour les sociétés gestionnaires des plantations», explique Zainal Arifin Fuad. Selon le journal *The*

Diplomat, elle inscrit aussi des dispositions qui suppriment les protections juridiques du couvert forestier primaire, ce qui augmente le risque de déforestation massive. Elle assouplit les exigences en matière d'évaluation de l'impact environnemental des projets industriels et agroalimentaires. Elle habilite enfin le gouvernement central à approuver les entreprises et les investissements dans les zones forestières et les tourbières officiellement désignées, qui sont actuellement protégées par un moratoire sur la déforestation.

Début octobre, plus d'un million d'Indonésiens ont manifesté contre ce

projet de loi, de la province d'Aceh à celle de Papouasie à plus de 3000 kilomètres de là. Mais le projet a finalement été approuvé le 5 octobre par le parlement. «L'existence d'accords de libre-échange qui sont renforcés par la loi Omnibus rend la mise en œuvre de la souveraineté alimentaire très urgente», estime le secrétaire général du SPI. Dans une lettre de soutien au syndicat paysan suisse, Uniterre, il en appelle à refuser l'accord de libre-échange Suisse-Indonésie. ■

Réd. avec Uniterre

Almeryda et la guerre sociale en 1900

HISTOIRE • Né Eugène Bonaventure Vigo (1883-1917), Miguel Almeryda était le père du cinéaste Jean Vigo, auteur de «Zéro de conduite» et de «L'Atalante».

Il emprunta son nom de plume à un personnage d'un feuilleton populaire (*la Belle Judith* de Félix Steyne et Georges Le Faure), anagramme, par ailleurs, de «Y a la merde». On ne connaissait jusqu'ici qu'assez peu la vie et les activités de ce militant anarchiste puis «blanquiste» avant de devenir socialiste réformiste, se rallier à «l'Union sacrée» et revenir au pacifisme au dernier moment à la veille de sa mort.

Pamphlétaire insoumis

Journaliste pamphlétaire successivement dans *le Libérateur*, *la Guerre sociale* et *le Bonnet rouge*, Almeryda fit très tôt des séjours en prison (à 17 ans pour complicité de vol de quelques sous), puis pour «terrorisme», appel à l'insoumission, etc. Il mourut dans la cellule où il avait été incarcéré en 1917 pour détention de secrets militaires (connus de tous) - dans des conditions restées non élucidées (assassinat déguisé en suicide). Il fut l'objet d'une campagne de calomnies posthume de la part de l'extrême-droite maurrassienne qui l'accusait d'être «boche» et, au début des années 1920 encore, *le Bonnet rouge* argumentait pour laver son fondateur de l'infamie.

Jean Vigo avait 12 ans à la mort de son père et fut marqué à vie par cette figure controversée qui l'obligea à changer de ville et d'identité pour échapper à la persécution des voisins et de ses camarades d'école perméables à la propagande réactionnaire. Jusqu'au dernier moment de sa courte vie, il travailla à réunir de la documentation pour offrir un portrait véridique de cet homme dont il n'ignorait pas les palinodies et dont il voulait sinon percer le mystère du moins lui rendre justice.

Biographie bienvenue

Le biographe de Jean Vigo, le Brésilien Paulo-Emilio Salles Gomes, qui avait rencontré d'anciens camarades d'Almeryda - en particulier Francis Jourdain - et pu consulter leurs archives, avait consacré un tiers de son livre à évoquer Almeryda mais l'éditeur français en retrancha l'essentiel et seuls les lecteurs lusophones ont à ce jour accès à l'intégralité de cet ouvrage. La biographie d'Anne Steiner met donc brillamment fin à cette situation précédée de quelques recherches universitaires restées confidentielles et de la précieuse notice du Maître.

Le recours à des sources policières, judiciaires, celles des maisons d'arrêt font le prix de cet ouvrage, ainsi que le dépouillement de la presse anarchiste et socialiste de l'époque, qui



Miguel Almeryda, un militant anarchiste puis «blanquiste» devenu socialiste réformiste.

DR

permet de broser un contexte des plus étonnants et des plus oubliés de nos jours. «Guerre sociale» n'est pas une vaine formule pour le caractériser tant les mouvements sociaux se multiplient et prennent des formes violentes (des cheminots aux viticulteurs). Ils sont réprimés par la police et l'armée avec la dernière brutalité dans une Troisième République qui n'a que 30 ans d'âge et que l'extrême-droite royaliste pousse à la surenchère.

Les mouvements extrémistes naissent dans ce creuset exaspérant les contradictions politiques par leur antimilitarisme, leur anticléricalisme, leur anticolonialisme et l'appel à la révolution que partagent, à cette époque les syndicalistes de la CGT et les socialistes. En faisant une large place aux articles de cette presse - avec ces figures tutélaires pour Almeryda que furent Laurent Tailhade et Gustave Hervé -, Steiner laisse apparaître combien cet aspect de la «Belle Époque» a

été refoulé aujourd'hui. Le Cinématographe Lumière n'y est peut-être pas pour rien, qui a institué une image convenue, consensuelle de cette époque (défilés militaires, joutes fluviales, grands boulevards, tourisme et socialités bourgeoises) et ignoré le monde du travail et ses luttes.

Gauche au pouvoir et luttes

La violence de la presse révolutionnaire s'explique en partie parce que les dirigeants politiques qui répriment les grévistes sont souvent d'anciens hommes de gauche: Alexandre Millebrand avocat radical, mais surtout Aristide Briand, avocat du monde ouvrier, partisan du syndicalisme révolutionnaire et chantre de la grève générale qui, devenu député socialiste, entré au gouvernement, combat les grévistes, les taxant de saboteurs. Ou Georges Clémenceau, dreyfusard devenu «premier flic de France» et briseur de grève.

Le parti socialiste (qui unifie alors ses divers courants antagonistes), balance entre le légalisme électoral et la volonté de transformer la société en s'emparant de l'État, et déçoit, alors que les mouvements sociaux - qui n'ont pas de traduction politique - semblent annoncer «l'insurrection qui vient». En 1901, en 1905 (et l'exemple de la Russie est un puissant stimulant) la révolution est à l'ordre du jour, elle poursuit et parachève celle de 1789-1793.

Anarchisme et rassemblement

Almeryda, comme Gustave Hervé - socialiste d'extrême-gauche -, passe de l'individualisme anarchiste à un projet politique de rassemblement des révolutionnaires (anarchistes, socialistes et syndicalistes CGT): c'est le moment de *la Guerre sociale*, journal qui tire à 50'000 exemplaires et s'achève en 1912. Puis il crée *le Bonnet rouge*, «quotidien républicain du soir» qui atteint un tirage de 200'000 exemplaires. Mais ce journal est financé par Joseph Caillaux et des milieux financiers pacifistes proches de lui ce qui introduit une ambiguïté dans le combat d'Almeryda. Il change alors de mode de vie, affiche un goût du luxe, dispose de domestiques et d'un chauffeur, fréquente les cabarets et a une maîtresse, se drogue à la morphine puis à l'héroïne.

Cette dérive, qui l'éloigne de la plupart de ses anciens amis, rend plus erratiques ses prises de position et son combat journalistique (et à l'occasion à l'épée). Avec les Royalistes ce combat tend à devenir une affaire personnelle entre Léon Daudet et lui: ses Jeunes gardes, milice d'auto-défense, s'opposent aux Camelots du Roi pour leur disputer la rue ou les lieux de meetings.

Emprisonné

À l'approche de la guerre, Almeryda soutient la CGT et la SFIO qui sont pacifistes mais, le 1^{er} août 1914, il se rallie à la défense nationale et s'écrie «Aux armes, citoyens!» déclarant la guerre qui s'en vient «sainte»... Il est alors secrètement subventionné par le ministre de l'Intérieur Malvy avant de reprendre sa liberté de parole et soutenir les (rares) socialistes dissidents et le pacifiste Romain Rolland. Maurras se déchaîne contre «Vigo le voleur» et «l'allure boche du torchon qu'il dirige», il l'accuse d'être au service de l'Allemagne. Le piège se referme, il est conduit une nouvelle fois en prison, la dernière. ■

François Albera

Anne Steiner, *Révolutionnaire et dandy. Vigo dit Almeryda*, Paris, L'échappée, 2020.

Clément Moreau, le retour

LIVRE • Du graveur sont publiées des œuvres exprimant espérances et combats sociaux.

Après *Nuit sur l'Allemagne* dont nous avons signalé ici même la parution il y a deux ans, les éditions Plein Chant publient deux autres séries de «suites» graphiques du graveur prolétarien Carl Meffert (qui prit, en Suisse, le nom de Clément Moreau pour échapper à une expulsion en Allemagne nazie). On se rappelle que Moreau travailla pour la presse syndicale et politique notamment pour *Le Travail* de Léon Nicole qui s'efforça en vain d'empêcher son expulsion en 1934-5. Ces «suites» appartiennent au «genre» qu'on appelle aujourd'hui «roman graphique» et auquel le graveur sur bois Franz Masereel - autre artiste prolétarien - donna ses lettres de noblesse avec *25 images de la passion d'un homme* (1918), *Mon livre d'heures* (1919), *la Ville* (1925) entre autres.

Expressivité

Si le premier livre était centré sur l'arrivée du nazisme en Allemagne et la répression des militants révolutionnaires, on trouve cette fois dans *Premiers travaux*, la série

«Hambourg» (1927, commande de la Jeune Garde, organisation de jeunesse du KPD, sur l'insurrection de 1923 dans cette ville), «Le Ciment» (1927-8, illustration du roman soviétique de Gladkov), «Jeunesse sans emploi» (1928); «Éducation à l'Assistance» (1929, sur les maisons de correction en Allemagne); «Art prolétarien» (édité à Bâle en 1932). Ces différentes «suites» gravées dans le linoléum et parfois le plomb de l'imprimerie, usent des ressources expressives du noir et du blanc de la gravure sur bois (de l'expressionnisme à Frans Masereel) augmentées de la brutalité d'un matériau et d'outils répondant à l'urgence d'un graphisme «utilitaire», militant.

Chaque gravure use de la puissance de déflagration de la taille et de la réserve (les blancs) par rapport au noir de l'épargne: ainsi ce combattant frappé par les balles de la police à Hambourg. Avant même que l'on ait identifié un personnage et une situation, il se produit une explosion de flammes blanches dans la nuit. Le second ouvrage que publie Plein Chant retrace

chronologiquement (1925-1983) le trajet de Meffert-Moreau de l'Allemagne à la Suisse puis à l'Argentine où il s'exile quand il risque l'expulsion.

Lutte sociale, politique et paysanne

Ce sont 300 gravures qui illustrent un combat social (contre la pauvreté, la discrimination, la répression), politique (les mouvements insurrectionnels, la résistance, l'antifascisme) de tous les instants y compris avec les luttes sociales des paysans pauvres et les campagnes politiques d'émancipation dans les années 1950. Mais s'expriment aussi les espoirs que détiennent les communautés paysannes (carnaval, jeu, repos, musique) qui retrouvent ce que Moreau avait vécu dans la communauté agricole de Fontana Martina avant guerre au Tessin. ■

François Albera

Clément Moreau/Carl Meffert, *Premiers travaux* suivi de *Art prolétarien 5 suites graphiques +1*, Bassac, Plein Chant, 2020; Clément Moreau, *le Livre de 300 gravures*, Bassac, Plein Chant, 2020



Une caricature anti-nazie de Clément Moreau.

DR

Au milieu de nulle part et de toute part

CINÉMA • Nimbé d'un vent aussi doucement absurde qu'attachant et sensible, «143 rue du désert» de l'Algérien Hassen Ferhani, a été salué par le Prix du meilleur réalisateur émergent au Festival de Locarno en 2019.

Le film suit les interactions au sein d'une petite société de «nomades», essentiellement des routiers. Ils fréquentent un café minuscule planté en plein Sahara à environ mille kilomètres d'Alger. Un établissement tenu par une propriétaire haute en couleur et philosophe à ses heures. Malika est une vieille dame qui tient cette halte perdue sur la Route nationale 1. Malgré son âge avancé, elle sert thé et café à un large spectre de visiteurs, mettant en lumière sur le mode de la plainte les changements advenus alentour. Dans ses propos, une foi simple, appartenant à la zaouia confrérie soufie. Cette foi s'impose pour composer avec la dureté des temps, allégeant un fatalisme tranquille. Sens méditatif du cadre, du rapport au hors-champ et des liens image-sons figurent un semi-confinement spatial et psychique. Il reste toutefois ouvert à tout ce qui passe et traverse ce non-lieu. Ceci en débutant par les vents.

Agora faite femme

Au fil de son précédent et premier long-métrage, *Dans ma tête un rond-point* (2015), le cinéaste documentait la vie d'un abattoir à Alger, le plus grand d'Afrique abandonné depuis pour une structure moderne, à la périphérie de la capitale. Scandée de shaâbi et de raï, cette peinture d'un lieu de travail à huis clos, microcosme d'un pays et d'interrogations politico-sociales marque durablement. «Parler avec des ouvriers amour, politique, musique, regards sur l'Algérie et le monde», précise Hassen Ferhani. Selon l'un des jeunes de 19 ans en détresse, qui témoigne, il y aurait trois options: le suicide, se remplir la tête comme un rond-point – ses pensées qui ne cessent de tourner – ou la tentative de traverser la Méditerranée. Ambiance. Le documentaire dévoilait un carrefour, une mosaïque d'origines géographiques comme *143 rue du désert* après lui. Et cette écoute pour se mettre au chevet des aspirations, désirs et désillusions des protagonistes.



Fataliste, Malika est lucide. «Le mariage, c'est fini. Il ne me reste plus que le cimetière et le linceul blanc.»

Aux yeux de Malika, l'afflux de richesse dont témoigne la présence menaçante pour son petit commerce d'un hypermarché voisin a atteint l'harmonie de la région. Si sa logorrhée intrigue, ses idées semblent difficilement contestables. Enfilant ses nombreuses opinions telles des perles à un collier, elle fascine étant devenue une figure mythique de la région. «C'est une femme partie du Sud pour aller dans le Nord écrire son histoire. Le café de Malika est une balise, un repère pour des routiers qui s'y arrêtent pour le plat unique, des œufs. Mais surtout du temps pour discuter, échanger. Elle est un peu maman, psy, quelqu'un qui apporte du réconfort. Elle se met en scène, étant aussi l'actrice de sa propre vie», relève le cinéaste.

De passage, on découvre aussi touristes éga-

rés et êtres en quête. Pour Hassen Ferhani, la corpulente tenancière est «cette agora, endroit où peuvent échouer des gens qui arrivent. Ils déposent des bribes d'histoires, restent cinq minutes, parfois plus, puis repartent». L'agora est possiblement ce que l'Algérie pourrait être, «un lieu de démocratie où chacun peut arriver, donner son avis, dans le respect de tout le monde.»

Féminin fataliste

Avec subtilité, le documentaire interroge la condition féminine. Ainsi grâce à un personnage dédié au *care*, à l'écoute discrète et au service commandé du masculin exclusivement, tout en étant hors des codes convenus et des clous. La nuit venue, le site et son relais routier

se métamorphosent en une peinture abstraite à l'étrangeté troublante. Une seule femme fait halte. C'est une motarde polonaise. Qui s'habillant à l'égal d'un homme ne sied guère à Malika, fermement célibataire et sans enfants.

Toute attente renferme une question, ce qui lui donne une indéfinition et une ouverture. Sous l'empire de l'attente, Malika entrevoit un thème lointain. Il s'est enraciné en elle mais tient-elle à le surmonter? En la vieille femme sourde donc un drame secret qu'elle confiera, non sans réticence et trouble à un client.

Sans abuser de la poésie de ses plans, la caméra infuse une temporalité diluée, observant le désert depuis une porte, les visages silencieux, captant cette mystérieuse assemblée en dialogues tour à tour poignants et décousus. Le désert est ici profondément habité par des micro-événements et les commentaires de Malika. «Tu vois comme le Sahara est étendu, vaste et grand», lâche-t-elle confrontée à ce qui pourrait être une forme d'écran de cinéma.

A la marge

C'est la marge d'un monde, le vide qui reçoit les échos d'un épuisement résigné face à un régime politique en bout de course. Le film a été tourné à l'aube des manifestations populaires qui agitent le pays en 2018 contre le cinquième mandat que brigait le président Abdelaziz Bouteflika. Cette défiance face au pouvoir qui sous-tend le film est chaque jour plus prégnante.

Rien n'a été fait depuis la chute de Bouteflika en avril 2019, pour mettre fin aux privilèges d'une partie des Algériens. Avec la crise sanitaire et économique et l'absence de réformes, les difficultés sociales se font toujours plus fortes. C'est un écho à cet immobilisme dont témoigne en creux et métaphoriquement *143 rue du désert*. ■

Bertrand Tappolet

Si sa diffusion est interrompue en salles romandes, *143 rue du désert* est visible en streaming sur plateformes.

Marguerite Burnat-Provins mise à l'honneur à Vevey

LIVRE • Le Musée Jenisch évoque le parcours de cette femme libre, écrivaine et peintre.

La vie et l'œuvre, tant picturale que littéraire, de cette femme hors du commun sont indissociables. Le choix du Musée Jenisch de lui consacrer une exposition à la fois chronologique et thématique est donc tout à fait pertinent. Marguerite Provins naît en 1872 à Arras, en Flandre française, dans une famille bourgeoise et cultivée. A l'âge de dix-sept ans, elle subit une opération qui malheureusement l'empêchera d'avoir des enfants. On verra ce traumatisme resurgir dans son œuvre, tout comme la présence de la mort, deux thèmes récurrents. A Paris, elle suit les cours de deux Académies de peinture. Elle dispose donc d'une solide formation technique, qui fait qu'on ne saurait classer ses dessins «hallucinatoires» tardifs dans la catégorie de l'Art Brut, quand bien même la fondation lausannoise éponyme en possède une belle collection. Lors de ses voyages en Belgique et en Hollande, elle découvre l'art flamand qui inspirera certains de ses portraits. Elle se prend aussi de sympathie pour les symbolistes et les japonistes. On voit donc qu'elle assimile des influences diverses, notamment celle de l'Art nouveau, très présent dans ses représentations florales, et même souvent dans le cadre en bois de ses tableaux. C'est sans doute l'aspect le plus connu de son œuvre. L'exposition en offre d'ailleurs de beaux exemples.

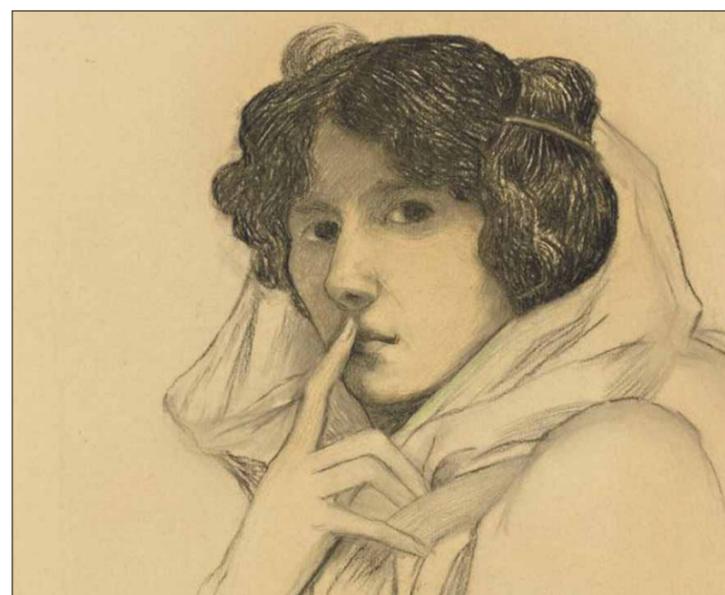
En 1896, elle épouse l'architecte suisse Adolphe Burnat et s'installe avec son mari à Vevey. Elle va vite étouffer dans l'atmosphère très protestante et austère de sa belle-famille, qui voit d'un mauvais œil sa liberté de mœurs. Heureusement, elle fait deux ans plus tard la connaissance d'Ernest Biéler. Ce peintre vaudois que l'on rattache à l'«Ecole de Savièse» l'entraîne en Valais. Savièse est alors l'équivalent romand de Pont-Aven en Bretagne pour les Français: un lieu «primitif», loin de la civilisation urbaine, où règnent encore des valeurs traditionnelles considérées comme plus authentiques. Marguerite se costume volontiers en Valaisanne. Elle est en symbiose avec la nature et les paysans de montagne. Le Musée Jenisch montre une série de ses portraits de Valaisans et Valaisannes au visage buriné. L'influence de Biéler est très présente dans ces œuvres-là. Mais Marguerite Burnat-Provins excelle aussi dans l'art de l'affiche: on peut notamment voir à Vevey celle qui fut réalisée par elle pour la Fête des Vignerons de 1905. Elle rejoint en cela Eugène Grasset et Adolphe Mucha. Elle montre aussi un certain sens du commerce, en ouvrant une boutique de bibelots et «ouvrages de dames». La même année 1905, elle appelle à la constitution d'une «Ligue pour la Beauté», qui amènera la création du Heimatschutz, aujourd'hui

Patrimoine suisse, autre aspect méconnu de son activité.

Fascination du Maroc

En 1906, c'est le coup de foudre! Marguerite rencontre à Savièse Paul Joseph Marie de Kalbermatten, un ingénieur valaisan de six ans son cadet, et tombe éperdument amoureuse de cet homme qui deviendra son second mari. Elle lui dédie un recueil de poèmes, *Le Livre pour toi*, où elle exprime crûment son désir charnel, évoquant par exemple «la framboise mûrie à la pointe de mes seins», ce qui bien sûr fait scandale à l'époque! En 1907, elle quitte définitivement la Suisse. Elle accompagne Paul dans ses voyages professionnels, qui les emmènent au Moyen-Orient, en Amérique du Sud mais surtout au Maroc, où elle passera plusieurs hivers. Ses carnets de croquis témoignent de la fascination qu'a exercée ce pays sur elle, comme sur d'autres peintres tels Delacroix ou Matisse.

En 1914, nouveau bouleversement dans la vie de cette femme à la fois forte et psychiquement fragile. Le jour de la déclaration de guerre, déferlent dans sa tête des personnages fantastiques, qu'elle va traduire en dessins. Et de 1914 à sa mort en 1952, elle produit une œuvre appelée «hallucinatoire» (terme qu'elle récuse elle-même), et qu'il faut plutôt qualifier de visionnaire. Ces dessins et tableaux tardifs annoncent le Surréal-



Marguerite Burnat-Provins, Autoportrait («Le Silence»), s.d. vers 1904 (détail), fusain et pastel sur papier, 65 x 50 cm, Collection privée.

Le Mont-sur-Lausanne, Genoud Arts graphiques

isme. Ils font aussi penser, par l'hybridation entre êtres humains et animaux, au monde fantastique de Jérôme Bosch. Il est intéressant de constater qu'ils ont d'abord intéressé médecins et psychiatres, avant d'être reconnus comme des œuvres d'art. La seconde salle de l'exposition est presque entièrement consacrée à ce volet de sa production artistique.

L'exposition veveysanne permet donc de découvrir une personnalité

complexe, contradictoire, multiface, et une œuvre exceptionnelle, elle aussi extrêmement diverse et de surcroît fascinante. En parallèle, on peut admirer quelques toiles de Christine Sefolosha et les céramiques de Sandrine Pelletier, deux artistes invitées, qui ont ressenti une grande proximité avec l'œuvre de Marguerite Burnat-Provins. ■

Pierre Jeanneret

«Marguerite Burnat-Provins», Musée Jenisch, Vevey, jusqu'au 24 janvier 2021.